



Master 2 Professions Juridiques du Sport  
*en partenariat avec la*  
Fédération Française des Clubs Omnisports

**Séminaire du vendredi 16 février 2018**

**Les obligations juridiques des clubs : assurances et bénévolat**

Faculté de droit de Dijon – Université de Bourgogne

**10h-12h**

***Les assurances de l'association sportive***

- L'assurance de responsabilité civile de l'association
- L'assurance des adhérents : l'individuelle accident
- L'assurance multirisque des locaux
- L'assurance des véhicules
- L'assurance des mandataires sociaux

**14h-16h**

***Les bénévoles : droits et protections***

- Rappels sur le bénévolat
- Les frais des bénévoles
- Le temps des bénévoles
- Autres dispositifs
- La protection des bénévoles

Inscriptions à l'adresse mail suivante : [cecile.chaussard@u-bourgogne.fr](mailto:cecile.chaussard@u-bourgogne.fr) .

Le lieu (salle de cours ou amphithéâtre à la Faculté de droit de Dijon) sera précisé en fonction du nombre d'inscrits en retour de l'inscription par mail.

